



Université Lille 2  
Droit et Santé



Institut d'Orthophonie  
Gabriel DECROIX

# ANNEXES

## DU MEMOIRE

En vue de l'obtention du  
Certificat de Capacité d'Orthophonie  
présenté par :

**Delphine BOUTIN**

**Anne-Laure QUILLIEN ép FAUCHILLE**

**Test de repérage des troubles du langage  
écrit en début de CE2 :**

**Poursuite de l'élaboration d'un test d'orthographe et  
d'une fiche de liaison concernant la lecture.**

Sous la direction de :

**Sophie RAVEZ,**  
Orthophoniste.

**Docteur Brigitte WEENS,**  
Médecin conseiller technique du Directeur académique  
des services de l'Education nationale du Nord.

Mémoire présenté pour l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophonie  
Lille, 2012

# Table des matières

<b>Annexe 1 : Inventaire des tests de repérage et de dépistage en langage écrit à l'école élémentaire .....</b>	<b>3</b>
<b>1.Les outils utilisables par des enseignants.....</b>	<b>3</b>
<b>2.Outils spécifiquement à destination des professionnels de santé .....</b>	<b>5</b>
<b>Annexe 2 : Livret de l'outil de repérage.....</b>	<b>8</b>
<b>1.LE TEST D'ORTHOGRAPHE.....</b>	<b>8</b>
1.1. CONSEILS D'UTILISATION.....	8
1.1.1.Consignes de passation.....	8
1.1.1.1. Liste de mots n°1 : mots réguliers.....	8
1.1.1.2. Liste de mots n°2 mots irréguliers.....	9
1.1.1.3. Liste de mots n°3 : non-mots.....	9
1.1.2.Consignes de correction.....	9
1.1.2.1. Calcul de la note de l'élève.....	9
1.1.2.2. Repérage des élèves en difficulté.....	11
1.1.2.3. Analyse qualitative de la production de l'élève.....	11
1.2. TABLEAUX DE RÉFÉRENCE DES SEUILS DE REPERAGE ET DE SURVEILLANCE.....	13
1.2.1. Épreuve n°1 : dictée de mots réguliers.....	13
1.2.2. Épreuve 2 : dictée de mots irréguliers.....	13
1.2.3. Épreuve 3 : dictée de non-mots.....	14
1.2.4. Au test complet .....	14
1.3. LISTE 1 – MOTS RÉGULIERS.....	16
1.4. LISTE 2 – MOTS IRRÉGULIERS.....	17
1.5. LISTE 3 – NON-MOTS.....	18
1.6. GRILLE N °1.....	19
1.7. GRILLE N °2.....	20
1.8. GRILLE N °3.....	21
<b>2. LA FICHE DE LIAISON CONCERNANT LA LECTURE .....</b>	<b>22</b>
<b>Annexe 3 : Fiche de liaison initiale concernant la lecture.....</b>	<b>26</b>
<b>Annexe 4 : Inventaire des tests et des épreuves de tests diagnostiques de lecture.....</b>	<b>28</b>
<b>Annexe 5 : Inventaire des tests et des épreuves de tests diagnostiques d'orthographe.....</b>	<b>36</b>
<b>Annexe 6 : Courrier de demande d'autorisation à Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Nord.....</b>	<b>42</b>
<b>Annexe 7 : Lettre d'information destinée aux parents et demande d'autorisation parentale.....</b>	<b>44</b>
<b>Annexe 8 : Courrier de retour des résultats adressé aux parents.....</b>	<b>46</b>

# **Annexe 1 : Inventaire des tests de repérage et de dépistage en langage écrit à l'école élémentaire**

Nous avons gardé dans notre présentation la terminologie choisie par les différents auteurs dans les manuels des tests. Cela explique une certaine hétérogénéité terminologique lors de leur description.

Nous avons séparé les outils qui peuvent être utilisés par les enseignants de ceux qui sont spécifiquement à destination des professionnels de santé : médecin de l'Education Nationale ou orthophoniste par exemple.

## **1. Les outils utilisables par des enseignants**

Ces outils sont utilisables par les enseignants, ils peuvent donc être utilisés dans le cadre du repérage. Certains de ces outils sont également à destination des professionnels de santé et peuvent donc dans ce cas être utilisés pour le dépistage.

### **MEDIAL : Moniteur pour l'évaluation des difficultés de l'apprenti lecteur (1995)**

Auteurs : Ouzoulias A.

Age d'application : du CP au CE1

Utilisateurs : enseignants, enseignants spécialisés, psychologues scolaires

Objectifs : **Objectiver les observations de l'enseignant** grâce à une évaluation analytique des compétences impliquées dans le traitement de l'écrit.

Description : l'évaluation est collective. En CE1, elle est complétée par une épreuve individuelle pour les enfants repérés en difficulté lors de la première partie du test.

Les épreuves de CP portent sur les représentations de la lecture et de son apprentissage, sur la connaissance des conventions liées à l'écrit, du langage technique, des relations oral-écrit, du monde du livre, des structures d'un récit, sur la connaissance des lettres et d'un lexique initial, sur la conscience phonique et les stratégies de mémorisation.

Les épreuves de CE1 portent sur les capacités en lecture de consignes puis de textes, en closure de phrases, en reconstitution et en segmentation de phrases, sur la connaissance du code et des accords grammaticaux.

## **BATELEM-R Batterie d'épreuves pour l'école élémentaire (2001)**

Auteur : Savigny M.

Age d'application : du CP au CE2

Utilisateurs : médecins et psychologues de l'Éducation Nationale, enseignants spécialisés

Objectifs : **établir un « diagnostic scolaire »** du niveau de lecture et d'orthographe. Cette batterie permet de donner un niveau scolaire normé en lecture et d'évaluer les compétences en orthographe phonétique, d'usage et grammaticale.

Descriptif : la batterie comporte 13 épreuves évaluant la parole et le langage oral, la conscience phonologique, la lecture, l'orthographe et l'accès au symbolisme.

## **Vitesse en lecture (2005)**

Auteurs : Khomsi A. *et al.*

Age d'application : du CE1 à la Terminale

Utilisateurs : enseignants, psychologues et rééducateurs scolaires, conseillers d'orientation, psychologues, orthophonistes ou encore médecins.

Objectif : **dépister** d'éventuelles difficultés de lecture de mots en évaluant les stratégies d'identification dans un contexte fortement contraint par le temps.

Descriptif : La passation est collective et chronométrée (2 minutes). Il s'agit d'une épreuve de jugement orthographique : l'enfant doit barrer les mots mal orthographiés.

## **REPERDYS (2006)**

Auteurs : Jacquier-Roux M et Sandon JM

Age d'application : du CM1 au CM2

Utilisateurs : enseignants

Objectifs : **repérer** les élèves présentant un trouble de la lecture ou de l'orthographe et les orienter vers un examen de dépistage.

Description : Ce test nécessite une passation collective pour une épreuve de copie et une épreuve de dictée de texte. Il nécessite ensuite une passation individuelle pour une épreuve de lecture à voix haute de mots isolés.

## **ROC : Repérage d'Orthographe Collectif (2006)**

Auteurs : Allal I. *et al.*

Age d'application : du CM2 à la 5ème

Utilisateurs : enseignants

Objectifs : **repérer** des enfants présentant de grandes difficultés en orthographe et, par corrélation, en lecture.

Descriptif : ce test se compose de deux épreuves chronométrées : une épreuve de jugement orthographique (corriger les fautes dans un texte) et une dictée de texte (tirée de l'Odedys).

### **TNO : Test de Niveau Orthographique (1980)**

Auteurs : Dutriaux F. et Lepez R.

Age d'application : du CE2 à la Terminale

Utilisateurs : enseignants et psychologues.

Objectifs : évaluer l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale.

Descriptif : la passation du TNO peut être collective ou individuelle. Il comporte deux niveaux d'épreuves. Du CE2 à la 5ème, l'épreuve consiste à retrouver parmi trois propositions la bonne orthographe de mots contenus dans des phrases. De la 6ème à la Terminale, deux épreuves sont proposées : une épreuve identique à celle du premier niveau et une deuxième qui consiste à retrouver l'erreur contenue dans l'une des trois phrases proposées.

## **2. Les outils spécifiquement à destination des professionnels de santé**

Ces outils sont utilisés dans le cadre du dépistage.

### **EDA : Évaluation Des fonctions cognitives et Apprentissages de l'enfant (2011)**

Auteurs : Billard C. et Touzin M.

Age d'application : élèves de 4 à 11 ans

Utilisateurs : médecins et psychologues de l'Éducation Nationale, orthophonistes

Objectifs : **dépister** le ou les troubles cognitifs existants et préciser leurs profils en termes de gravité et de spécificité du trouble.

Description : Les fonctions cognitives sont évaluées à travers des épreuves portant sur les fonctions verbales et non-verbales et sur les principaux apprentissages (lecture, orthographe, calcul, fonctions cognitives sous-jacentes aux apprentissages)

## **BSEDS : Bilan de Santé, Évaluation du Développement pour la Scolarité - version 4 (2011)**

Auteurs : Azzano V *et al.*

Age d'application : élèves de 5-6 ans (GSM)

Utilisateurs : médecins et infirmières de l'Éducation Nationale

Objectifs : **dépister** lors du bilan de la sixième année, les enfants présentant des difficultés ou troubles du langage oral et des risques de dyslexie.

Descriptif : ce test se compose d'un bilan standard complété par un bilan approfondi lorsque des difficultés ont été repérées. Le bilan standard comprend un questionnaire de repérage à remplir par l'enseignant, un bilan sensoriel une épreuve de conscience phonologique, deux épreuves de traitement visuel et deux épreuves motrices. Le bilan approfondi complémentaire comprend plusieurs épreuves qui évaluent les habiletés neurosensorielles, cognitives (oculomotricité, attention, langage) et les compétences motrices et visuo-spatiales.

## **ELFE : Evaluation de la Lecture en Fluence (2008)**

Auteurs : Lequette C. *et al.*

Age d'application : du CE1 à la 5ème

Utilisateurs : médecins de l'Éducation Nationale et orthophonistes

Objectifs : **dépister** les enfants à risque grâce à une évaluation rapide du niveau de déchiffrage des élèves permettant de calculer un âge lexique.

Descriptif : ce test consiste en une épreuve de lecture de texte en une minute.

## **ECIM-E Epreuves collectives d'identification des mots écrits (1994)**

Auteur : Khomsi A.

Age d'application : du CP au CM2

Utilisateurs : psychologues scolaires et rééducateurs.

Objectifs : **détecter** les enfants à risque grâce à l'évaluation des stratégies de lecture utilisées.

Descriptif : Il s'agit d'une épreuve de jugement orthographique. L'enfant doit dire si les mots proposés sous les images correspondantes sont bien orthographiés.

## **ECS II : Évaluation des compétences scolaires au cycle 2 (1997)**

Auteur : Khomsi A.

Age d'application : de la GSM au CE1

Utilisateurs : psychologues et orthophonistes

Objectifs : **dépister** les enfants à risque à travers l'évaluation de leurs compétences scolaires.

Descriptif : la batterie se compose de six épreuves dont quatre en langage oral (identification de mots à l'oral ; jugement de grammaticalité ; compréhension orale et résolution de problèmes abstraits) et deux en langage écrit pour les élèves en fin de CP et CE1 (graphisme et identification de mots écrits)

### **ECS III : Évaluation des compétences scolaires au cycle 3 (1997)**

Auteur : Khomsi A.

Age d'application : du CE2 au CM2

Utilisateurs : psychologues et orthophonistes

Objectifs : **dépister** les enfants à risque à travers l'évaluation de leurs compétences scolaires.

Descriptif : la batterie se compose de six épreuves et couvre quatre domaines : le langage écrit (identification de mots écrits, compréhension en lecture, orthographe lexicale et grammaticale), la résolution de problèmes abstraits, les notions de nombre et d'arithmétique et le graphisme.

### **ODEDYS : Outil de dépistage des dyslexies Version 2 (2005)**

Auteurs : Jacquier-Roux M. *et al.*

Age d'application : du CE1 à la 5ème

Utilisateurs : médecins, psychologues et orthophonistes

Objectifs : **dépister** les enfants dyslexiques grâce à un outil de passation relativement rapide permettant de déterminer la voie de lecture ou d'écriture atteinte. Contrairement à la Batterie Analytique du Langage Ecrit (la B.A.L.E) dont sont tirées les épreuves, l'Odedys ne permet pas une analyse suffisamment fine pour déterminer le degré de sévérité et le type de dyslexie.

Descriptif : l'Odedys comprend : deux épreuves de lecture (lecture d'un texte donnant l'âge lexicale et lecture de mots et non-mots), deux épreuves d'orthographe (dictée de mots et non-mots et dictée de phrases), une épreuve de répétition de mots et de logatomes, une épreuve de dénomination rapide, deux épreuves métaphonologiques, une épreuve de mémoire verbale à court terme et de travail ainsi que deux épreuves de traitement visuel.

## Annexe 2 : Livret de l'outil de repérage

### 1. LE TEST D'ORTHOGRAPHE

#### 1.1. CONSEILS D'UTILISATION

##### 1.1.1. Consignes de passation

Ce test est prévu pour être proposé aux élèves avant les vacances de la Toussaint de l'année scolaire en cours.

Pour la passation du test, vous devez vous munir :

- des trois listes de mots à dicter,
- des grilles de réponses n°1, 2 et 3. Prévoir une grille de chaque numéro par élève et une grille de chaque numéro pour l'enseignant. Les grilles à photocopier sont disponibles aux pages A 19, 20 et 21 de ce livret.

##### 1.1.1.1. Liste de mots n°1 : mots réguliers

Distribuez les grilles de réponses n°1 aux élèves, prenez la liste de mots n°1 et dites :

*« Je vais vous dicter des mots, et vous, vous allez les écrire dans la première colonne de la feuille, les uns en dessous des autres, un seul mot par case. Attention, je ne peux dire chaque mot que deux fois. »*

Montrez sur votre grille où les élèves doivent écrire.

Dictez chaque mot deux fois, à votre rythme habituel. Ne relisez pas les mots à la fin de l'épreuve.

Une fois la dictée terminée, ramassez toutes les grilles de réponses n°1 puis distribuez la grille de réponses n°2.

### **1.1.1.2. Liste de mots n°2 mots irréguliers**

Pour la liste de mots n°2, la consigne est la même que pour la liste de mots n°1. Procédez de la même façon puis ramassez la grille n°2 avant de distribuer la grille n°3.

### **1.1.1.3. Liste de mots n°3 : non-mots**

Pour la liste de mots n°3, dites :

*« Maintenant, je vais vous dicter des mots qui n'existent pas et qui ne veulent rien dire. Vous allez les écrire comme vous les entendez. Comme avec les autres mots, vous les écrivez dans la première colonne de la feuille, les uns en dessous des autres, un seul mot par case. Attention, je ne peux dire chaque mot que deux fois. »*

Montrez sur votre grille où les élèves doivent écrire.

Dictez chaque non-mot deux fois, à votre rythme habituel. Ne relisez pas les non-mots à la fin de l'épreuve.

## **1.1.2. Consignes de correction**

La correction se fait directement sur les grilles de réponses des élèves.

Les abréviations utilisées dans les grilles de réponses sont les suivantes :

- N = note de l'élève
- I / A / O = inversion / ajout / omission
- CA = confusion auditive
- CV = confusion visuelle
- U = faute d'usage

### **1.1.2.1. Calcul de la note de l'élève**

- Correction des grilles n°1 et n°2

Attribuez 1 point pour chaque mot correctement écrit, sinon 0. Notez 1 ou 0 en face de chaque mot dans la colonne grisée « N ». En bas de la colonne, faites le total des points obtenus par l'élève.

Etant donné que nous avons choisi de dicter les mots sans leur déterminant, seront acceptées :

- les productions portant la marque du pluriel si celle-ci est appropriée,
- les formes conjuguées des verbes si celles-ci sont appropriées orthographiquement et auditivement.

Exemples :

- pour l'item *grenouille*, la réponse *grenouilles* est acceptée,
- pour l'item *refuser*, les réponses *refusait*, *refusé* ou *refusées* sont acceptées.

D'autre part, toute absence ou erreur d'accent doit être comptée comme une erreur.

- Correction de la grille n°3

On ne note ici que l'aspect phonologique du non-mot. Ainsi, la forme écrite par l'élève est acceptée si celle-ci peut être lue de la même manière que le non-mot dicté.

Attribuez donc 1 point pour chaque non-mot dont la forme phonologique est respectée, sinon 0. Notez 1 ou 0 en face de chaque non-mot dans la colonne grisée « N ». En bas de la colonne, faites le total des points obtenus par l'élève.

Exemples :

- pour l'item *folansi*, les réponses *folensj*, *pholansi*, *faulanssi*, etc... sont acceptées, puisqu'elles se prononcent toutes de la même manière que l'item dicté.
- pour l'item *folansi*, les réponses suivantes ne seront pas acceptées : *volansi*, *folanzi*, *foulansj*, etc... puisqu'elles ne se prononcent pas de la même manière que l'item dicté.
- pour le son /g/ dans les items *gomino*, *tartiga* et *pangar*, les réponses *guomino*, *tartigua* et *panguar* ne sont pas acceptées. En effet, à partir du moment où toutes les lettres écrites doivent être lues dans les non-mots, la lettre /u/ devient audible.
- pour l'item *blaizu*, une erreur d'accent sera acceptée mais pas l'absence de l'accent. Ainsi seront acceptés *blésu/blézu* et *blèsu/blèzu*. Par contre, *blesu/blezu* ne seront pas acceptés.

### **1.1.2.2. Repérage des élèves en difficulté**

Le score total de chaque épreuve peut être à présent comparé aux tableaux de référence disponibles de la page 13 à la page 15 de ce livret.

Attention : en fonction de la zone géographique à laquelle appartient votre école, les tableaux de référence ne sont pas les mêmes. Trois zones ont été déterminées : zone urbaine sensible (ZUS), zone urbaine hors-ZUS et zone rurale. Reportez-vous aux tableaux de la zone à laquelle vous appartenez.

Cette comparaison permet d'établir trois groupes d'élèves :

- les élèves repérés : il s'agit des élèves les plus faibles. Ils doivent être orientés vers le médecin de l'Éducation Nationale. Celui-ci proposera un bilan médical complet.
- les élèves à surveiller : il s'agit des élèves qui constituent le quart le plus faible de la classe. Ils doivent faire l'objet d'une surveillance de votre part. Si vous ne constatez pas de progrès en fin de CE2, conseillez aux parents de contacter le médecin de l'Éducation Nationale.
- les élèves ni repérés ni à surveiller : il s'agit des élèves qui constituent l'essentiel de la classe. Ils n'ont pas de faiblesse inquiétante en orthographe lexicale.

Vous pouvez effectuer cette comparaison avec le score de chaque épreuve et également avec le score total au test d'orthographe (addition des trois scores).

Attention : un score total plaçant l'élève dans le groupe « ni repéré, ni à surveiller » ne garantit pas que ce dernier n'ait aucune difficulté, il peut en effet être repéré ou à surveiller dans une des épreuves. Il est donc conseillé de comparer indépendamment le score de chaque épreuve aux tableaux de référence.

### **1.1.2.3. Analyse qualitative de la production de l'élève**

Nous vous proposons de faire une analyse qualitative des erreurs, si vous le souhaitez, pour les élèves ayant obtenu les scores les plus faibles. Cette analyse peut être intéressante pour la mise en place d'aménagements pédagogiques.

- Inversion, Ajout ou Omission (I / A / O)

Vous pouvez cocher cette case si l'élève a écrit le mot / non-mot en inversant l'ordre des lettres, en ajoutant ou en omettant une lettre.

Exemples : l'élève écrit *prafois* au lieu de *parfois*, *flalicho* au lieu de *falicho*, *panga* au lieu de *pangar*.

Faites le total pour chaque grille dans la ligne Total.

- Confusions auditives (CA)

Vous pouvez cocher cette case si l'élève a remplacé au moins un des graphèmes du mot / non-mot par une autre lettre proche sur un plan auditif.

Les confusions auditives portent le plus souvent sur les lettres suivantes :

p/b, t/d, k-c/g, s/z, ch/j-g, f/v

Exemples : l'élève écrit *crenouille* au lieu de *grenouille*, *volansi* au lieu de *folansi*.

Faites le total pour chaque grille dans la ligne Total.

- Confusions visuelles (CV)

Vous pouvez cocher cette case si l'élève a remplacé au moins une des lettres du mot / non-mot par une autre lettre proche sur un plan visuel.

Les confusions visuelles portent le plus souvent sur les lettres suivantes :

m/n, p/q, b/d, u/n, a/o, ou/on

Exemples : l'élève écrit *nusée* au lieu de *musée*, *calbimu* au lieu de *calbinu*.

Faites le total pour chaque grille dans la ligne Total.

- Fautes d'usage (U)

Vous pouvez cocher cette case si l'élève a fait une faute dans le mot, sans que celle-ci ne change la prononciation de ce mot. Ce n'est ni une inversion, ni une confusion mais une faute qui porte sur l'orthographe pure du mot.

Exemples : l'élève écrit *stilo* au lieu de *stylo*, *frase* au lieu de *phrase*.

Ces fautes laissent supposer que l'enfant n'avait pas « stocké » l'orthographe du mot dans sa mémoire.

On ne peut donc pas retrouver ce genre de fautes sur les non-mots (grille n°3)

Faites le total pour chaque grille dans la ligne Total.

## 1.2. TABLEAUX DE RÉFÉRENCE DES SEUILS DE REPERAGE ET DE SURVEILLANCE

### 1.2.1. Épreuve n°1 : dictée de mots réguliers

- Pour la population hors-ZUS :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 5/11</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 7/11</b>

- Pour la population de ZUS :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 3/11</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 6/11</b>

- Pour la population de zone rurale :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 6/11</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 7/11</b>

### 1.2.2. Épreuve 2 : dictée de mots irréguliers

- Pour la population hors-ZUS :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 6/25</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 10/25</b>

- Pour la population de ZUS :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 4/25</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 7/25</b>

- Pour la population de zone rurale :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 5/25</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 9/25</b>

### 1.2.3. Épreuve 3 : dictée de non-mots

- Pour la population hors-ZUS :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 8/18</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 12/18</b>

- Pour la population de ZUS :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 6/18</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 9/18</b>

- Pour la population de zone rurale :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 10/18</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 12/18</b>

### 1.2.4. Au test complet

- Pour la population hors-ZUS :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 18/54</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 31/54</b>

- Pour la population de **ZUS** :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 17/54</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 23/54</b>

- Pour la population **de zone rurale** :

Seuil	Score
<b>Repéré</b>	<b>Inférieur ou égal à 21/54</b>
<b>A surveiller</b>	<b>Inférieur ou égal à 30/54</b>

### **1.3. LISTE 1 – MOTS RÉGULIERS**

*Consigne : « Je vais vous dicter des mots, et vous, vous allez les écrire dans la première colonne de la feuille, les uns en dessous des autres, un seul mot par case. Attention, je ne peux dire chaque mot que deux fois. »*

musique

refuser

tomber

soleil

adorable

famille

grenouille

distinguer

oiseau

poisson

train

## 1.4. LISTE 2 – MOTS IRRÉGULIERS

*Consigne : « Je vais vous dicter des mots, et vous, vous allez les écrire dans la première colonne de la feuille, les uns en dessous des autres, un seul mot par case. Attention, je ne peux dire chaque mot que deux fois. »*

*Dicter d'abord toute la première colonne, puis toute la deuxième colonne.*

*Quand cela est nécessaire, des précisions sont données en italique.*

jus	heure
stylo	parfois
musée	pays
jamais	phrase
automne	moins
histoire	pied
banc	repas
femme	année
éléphant	mois <i>« comme le mois d'octobre »</i>
coup <i>« comme dans coup de poing »</i>	autrefois
monsieur	tombe
après	froid
oeuf	

## 1.5. LISTE 3 – NON-MOTS

Consigne : « Maintenant, je vais vous dicter des mots qui n'existent pas et qui ne veulent rien dire. Vous allez les écrire comme vous les entendez. Comme avec les autres mots, vous les écrivez dans la première colonne de la feuille, les uns en dessous des autres, un seul mot par case. Attention, je ne peux dire chaque mot que deux fois. »

clapotru

piframo

nobulo

vuchognon

binoufi

gomino

tartiga

calbinu

folansi

falicho

tajiru

manbou

pangar

prenchon

odaille

blaizu

glinou

clage







## **2. LA FICHE DE LIAISON CONCERNANT LA LECTURE**

Nous mettons à votre disposition une fiche de liaison concernant la lecture entre enseignants de CE1 et de CE2 (cf page A 23).

Elle a pour vocation de permettre à l'enseignant de CE1 de réaliser un bilan individualisé des compétences en lecture de chacun de ses élèves en fin d'année scolaire. Elle pourra être transmise à l'enseignant de CE2 en début d'année pour qu'il prenne connaissance des différents « profils de lecteurs » qu'il a dans sa classe. Ces informations compléteront les données recueillies grâce au test d'orthographe.

Cette fiche de liaison a une valeur qualitative, elle ne permet pas de se référer à des normes statistiques.

## FICHE DE LIAISON CONCERNANT LA LECTURE

Entre le CE1 et le CE2

Date : ..... Nom de l'enseignant de CE1 : .....  
Nom de l'élève : .....  
..... Nom de l'enseignant de CE2 : .....  
Date de naissance : .....  
Méthode de lecture utilisée en CP :  
Redoublement : oui-non .....  
Quelle classe : ..... Méthode de lecture utilisée en CE1 :  
.....

### I. Stratégies de lecture

L'enfant est-il capable de :

- 1 - différencier quand il lit : 0  1  2  3   
- les lettres visuellement proches. Ex: m/n, b/d, p/q, u/n, ... ?  
- les sons proches. Ex : m/n, t/d, p/b, k/g, f/v, ch/j, s/z... ?
- 2 – effectuer la fusion syllabique C+V (consonne + voyelle) ou 0  1  2  3   
V+C (voyelle + consonne). Ex : pa, to, ga, ar, op ?  
exemples des types d'erreurs : omission (*to* est lu *o*), inversion (*ap* est lu *pa*)
- 3 – lire les sons complexes ? 0  1  2  3   
Ex : ou/on/un, au/ai/an, ein/ien, ouil/ail/eil/euil/ille, oin, gn, ?  
exemples des types d'erreurs : segmentation ( *ai* est lu *a-i*),  
inversion (*na* est lu *an*), confusion (*ou/on*, *au/an*)
- 4 - lire les syllabes complexes C+C+V, C+V+C ? 0  1  2  3   
exemples des types d'erreurs au sein de la syllabe :  
déplacement de son (*par* est lu *pra*), omission de son (ex : *par* est lu *pa*)
- 5 - lire des syllabes contenant des lettres pouvant avoir plusieurs valeurs ? 0  1  2  3   
Ex : lettre C (*ce/ca*), lettre S (*ase/ast*), lettre G (*gin/gon/geau/guin*) ?

6 - lire des mots irréguliers fréquents ? Ex : femme, monsieur, fils, oeil 0  1  2  3

7 – lire des mots fréquents contenant des sons muets ? 0  1  2  3   
Ex : école, fort, souris, blanc ?

8 - différencier des mots connus proches visuellement ? Ex : orage/orange 0  1  2  3

9 - lire avec fluidité ? 0  1  2  3   
Aide à la cotation : 4 = l'enfant lit de façon fluide sans faire d'erreurs,  
1= l'enfant ânonne, a une lecture saccadée, lente

**Score stratégies de lecture** /27

## II - Qualité de lecture

L'enfant est-il capable, lorsqu'il lit un texte déjà étudié en classe, de:

1 – le lire dans son intégralité (pas de saut de mots ni de lignes) ? 0  1  2  3

2 - respecter la ponctuation ? 0  1  2  3

3 - employer l'intonation appropriée ? 0  1  2  3

4 - respecter les liaisons ? 0  1  2  3

**Score qualité de lecture** /12

## III - Compréhension

L'enfant est-il capable de :

1 - lire une consigne simple et la reformuler avec des mots ou un schéma ? 0  1  2  3

2 - faire le lien entre un pronom et le nom auquel il se réfère ? 0  1  2  3

3 - compléter une phrase à trous avec des mots donnés ? 0  1  2  3

L'enfant est-il capable après avoir lu un texte de :

4 - identifier les personnages principaux ? 0  1  2  3

5 - répondre à des questions portant sur des détails (où, quand, personnages secondaires...) ? 0  1  2  3

6 - remettre un texte dans l'ordre ? 0  1  2  3

7 - restituer une histoire courte avec ses propres mots tout en respectant la trame de l'histoire ? 0  1  2  3

8 - choisir un titre pour un texte lu ? 0  1  2  3

**Score compréhension** /24

Cotation : 0 = non acquis, 1 = en début d'acquisition, 2 = quasiment acquis, 3 = acquis

**Commentaires**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Annexe 3 : Fiche de liaison initiale concernant la lecture

Date : ..... Nom de l'enseignant de CE1 : .....

Nom de l'élève : .....  
 ..... Nom de l'enseignant de CE2 : .....

Date de naissance : .....  
 ..... Méthode de lecture utilisée en CP : .....

Redoublement : oui-non  
 ..... Méthode de lecture utilisée en CE1 : .....

Quelle classe : .....  
 .....

<b>COMPÉTENCES SOCLES EN FIN DE CE1:</b>
--

*On considère ici les compétences devant idéalement être acquises (ou au minimum en cours d'acquisition) pour envisager un CE2 dans les meilleurs conditions.*

	N.A	E.C.A	A
<b>DECHIFFRAGE*</b> : l'enfant est-il capable de :			
- déchiffrer toutes les graphies simples ? (ex : pa, po, cha...)			
- déchiffrer toutes les graphies complexes ? (ex : aille, eil...)			
- déchiffrer toutes les diconsonantiques / trigrammes ? (ex : tra, cla, vra...)			
- décomposer un mot en syllabes ?			
- décomposer une syllabe et phonèmes ?			
- lire un mot à vitesse attendue ?			
- lire une phrase à vitesse attendue ?			
- lire un texte à vitesse attendue ?			
- ne pas confondre les graphies visuellement proches quand il lit ? (ex : m/n, q/p/b/d, u/n, a/o, ou/on...)			
- ne pas confondre des graphies auditivement proches quand il lit ? (ex : p/b, t/d, f/v, k/g, ch/j, s/z...)			
- lire sans inverser de lettres (ex : ne pas dire « li » pour « il » ou « car » pour « cra » ...)			

*\*On considère que les **compétences de déchiffrage** doivent être **toutes acquises à la fin du CE1**.*

	N.A	E.C.A	A
<b>COMPREHENSION</b> : l'enfant est-il capable de :			
- répondre à des questions portant sur un texte qu'il a lu ? (la réponse étant contenue explicitement dans le texte)			

- lire seul une consigne et la reformuler ?			
- extraire et reformuler l'idée principale d'un paragraphe dans un texte qu'il a lu ?			
- identifier les personnages principaux dans un texte qu'il a lu ?			
- repérer les différentes façons dont sont désignés les personnages dans un texte qu'il a lu ?			
- après avoir lu un album, restituer l'histoire en s'appuyant sur les illustrations ?			

	N.A	E.C.A	A
<b>QUALITE DE LECTURE</b> : L'enfant est-il capable de :			
- employer l'intonation appropriée lorsqu'il lit un texte déjà étudié en classe ?			
- employer l'intonation appropriée lorsqu'il lit un texte pour la première fois ?			
- lire avec fluidité ?			

**COMPETENCES ELABOREES EN FIN DE CE1 :**

*On considère ici les compétences qui sont acquises en fin de CE1 par les élèves les plus « performants ». Si elles ne sont pas acquises, elles constitueront un objectif d'acquisition pour le cycle 3.*

	N.A	E.C.A	A
L'enfant est-il capable de :			
- reconnaître les différents types d'écrits ?			
- reconnaître les différents types d'écrits ?			
- comparer un texte lu aux autres textes qu'il a déjà lus ?			

**Observation sur l'enfant :**

*L'enfant semble-t-il avoir une lecture « plaisir » (prendre un livre de sa propre initiative, raconter ses lectures...)* \_\_\_\_\_

*Si vous avez d'autres remarques concernant la lecture de cet enfant :*

**Légende :**

N.A. : Non Acquis.

E.C.A. : En cours d'Acquisition.

A. : Acquis.

## Annexe 4 : Inventaire des tests et des épreuves de tests diagnostiques de lecture

### ALOUETTE-R

- Auteur : LEFAVRAIS P.
- Date de parution : 1965, Révision 2005
- Editeur : ECPA

#### Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuve, score : Lecture d'un texte donnant un score global en lecture prenant en compte le temps de lecture (indice de précision).
- Temps de passation : 3 minutes
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 415 enfants de 6 à 16 ans

#### Conclusion

« **Stratégies de lecture** » : Cette épreuve permet d'obtenir un score global en lecture prenant en compte la vitesse.

**Nous pouvons confronter ce score au score obtenu à la rubrique « stratégies de lecture » de notre fiche.**

### ANALEC

- Auteur : INIZAN A.
- Date de parution : 1991
- Editeur : EAP

#### Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : non
- Type d'épreuves, scores :  
1- Lecture silencieuse, sa vitesse et sa compréhension : réponses à des questions par écrit avec le texte sous les yeux puis sans le texte sous les yeux.  
Le score en compréhension est composé de plusieurs indices : vitesse, compréhension à vue, compréhension avec mémorisation.  
2- Lecture oralisée, sa vitesse et sa correction.  
Le score de lecture oralisée est décomposé en plusieurs indices : la vitesse, l'élocution (répétitions, hésitations), les erreurs non corrigées, les défauts de segmentation et d'intonation.  
NB : Les indices concernant les hésitations, les répétitions, les défauts de

segmentation et d'intonation ont été supprimés de l'analyse quantitative en raison de leur subjectivité dans la version de 1998.

Pas de score global.

- Temps de passation : 30 minutes pour la passation des épreuves de lecture et d'orthographe.
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 566 enfants de 8 à 15 ans.

### **Conclusion** :

« **Stratégies de lecture** » : Ce test ne fait pas référence au modèle à deux voies et ne permet pas d'obtenir un score global en lecture.

« **Compréhension** » : Ce test permet d'obtenir un score en compréhension de texte mais l'épreuve fait intervenir des capacités de transcription puisqu'il s'agit de répondre à des questions par écrit. D'autre part, les normes sont définies selon le sexe.

**Nous ne pouvons pas retenir cette batterie pour la validation des rubriques de la fiche de liaison de lecture.**

## **BALE**

- Auteurs : JACQUIER-ROUX M., LEQUETTE C., POUGET G., VALDOIS S., ZORMAN M.
- Date de parution : 2010
- Éditeur : laboratoire Cogni-sciences

### **Description**

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuves, scores :
  - 1- Lecture de texte (1minute), score global en lecture prenant en compte le temps de lecture et le nombre d'erreurs.
  - 2- lecture de mots réguliers, irréguliers et de non-mots. Scores par sous-épreuves et prise en compte du temps de lecture.
  - 3- Lecture phonologique : lecture de 3 logatomes, dire ceux qui se lisent pareil et celui qui se lit différemment.
  - 4- Conversion graphème-phonème : donner le ou les sons qui correspondent à la lettre
  - 5- Compréhension de l'écrit : extrait de l'épreuve de l'ECOSSE (compréhension syntaxique)
- Temps de passation : Les sous-épreuves de lecture sont courtes.
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 669 enfants du CE1 au CM2

### **Conclusion**

« **Stratégies de lecture** » : L'épreuve de lecture de texte donne un score global en lecture en prenant en compte la vitesse de lecture.

**Cette épreuve pourrait être utilisée pour la validation de la rubrique « stratégies de lecture » de la fiche.**

« **Compréhension** » : L'extrait de l'épreuve de l'ECOSSE est une épreuve de compréhension syntaxico-sémantique. Elle ne concerne pas la compréhension de texte.

**Cette épreuve ne peut pas être retenue pour la validation de la rubrique « compréhension » de la fiche.**

### **BELEC**

- Auteurs : MOUSTY P., LEYBAERT J., ALEGRIA J., CONTENT A., MORAÏS J.,
- Date de parution : 1994
- Editeur : Laboratoire de Psychologie expérimentale, ULB

#### **Description**

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuves, scores :  
1- MIM : Mécanisme d'identification des mots : Lecture de mots et pseudo-mots avec contrôle de différentes variables (lexicalité, fréquence, longueur, complexité)  
2- REGUL : Régularité orthographique : Lecture de mots avec contrôle de la variable régularité orthographique.
- Temps de passation : 40 minutes pour les épreuves de lecture
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 217 enfants de 2ème et 4ème années primaires (correspondant au CE1 et au CM1)

#### **Conclusion**

« **Stratégies de lecture** » : Ce test permet d'obtenir des scores en stratégies de lecture. Cependant, le temps de passation est trop long et le test ne comporte pas de normes pour le CE2.

**Nous ne pouvons pas retenir cette épreuve pour la validation de la rubrique « stratégies de lecture » de la fiche.**

### **BELO**

- Auteurs : PECH-GEORGEL C., GEORGE F.
- Date de parution : 2006
- Editeur : Solal

#### **Description**

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuves, scores :

- 1- Mécanismes élémentaires : lecture de graphèmes, de syllabes
- 2- Lecture de mots : identification de mots (réguliers, irréguliers), score : exactitude, définition, vitesse. (peu d'items)  
Pas de score global en lecture mais un profil (scores par épreuves)
- 3- Lecture de texte : lecture d'un texte à voix haute, questions de compréhension de lecture.  
Score : nombre d'erreurs, temps, qualité de lecture, compréhension

- Temps de passation : 30 à 45 minutes pour l'ensemble des épreuves de la batterie
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 371 élèves de fin CP à fin CE1

### **Conclusion**

« **Stratégies de lecture** » : Ce test ne permet pas d'obtenir un score global en stratégies de lecture.

« **Compréhension** » : L'épreuve de compréhension de texte permet d'obtenir un score en compréhension mais n'est pas suffisante pour le CE2.

**Nous ne pouvons pas retenir cette batterie pour la validation des rubriques de la fiche.**

## **ECOSSE**

- Auteurs : LECOCQ P
- Date de parution : 1996
- Éditeur : Presses universitaires du septentrion

### **Description**

- Type d'épreuves, scores : Epreuve de désignation d'image testant la compréhension syntaxico-sémantique.
- Temps de passation : 30 minutes environ

### **Conclusion**

« **Compréhension** » : L'épreuve ne concerne que la compréhension de phrases (aspect syntaxico-sémantique).

**Elle ne peut pas être utilisée pour la validation de la rubrique « compréhension ».**

## **EVALEC**

- Auteurs : SPRENGER-CHAROLLES L., COLE P., PIQUARD-KIPFFER A., LELOUP G.
- Date de parution : 2010
- Éditeur : Orthoédition

## Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuve, scores :
  - 1- Lecture à voix haute de mots réguliers, irréguliers et de pseudo-mots
  - 2- Lecture silencieuse avec choix orthographiquePrise en compte du temps de lecture
- Temps de passation : non renseigné, passation informatisée
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 100 enfants de 6 à 10 ans

## Conclusion

**Ce test nécessite une passation informatisée, nous ne disposons pas du logiciel.**

## LMC-R

- Auteur : KHOMSI A.
- Date de parution : 1999
- Editeur : ECPA

## Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuves, scores :
  - 1- Lecture de mots en une minute (LUM) : prend en compte le temps de lecture
  - 2- Identification de mots écrits (IME) jugement d'acceptabilité orthographique de mots : score global en lecture, les 2 voies sont évaluées.
  - 3- Compréhension en lecture (CL) désignation d'images illustrant des phrases. Cette épreuve concerne de la lecture de phrases (aspect syntaxique) et non de texte.
- Temps de passation : 30 minutes pour les trois épreuves
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 614 enfants de CE1 à 5ème

## Conclusion

« **Stratégies de lecture** » : Les épreuves LUM et IME donnent des scores globaux en lecture (les deux voies sont évaluées). Le score LUM prend en compte la vitesse de lecture.

**Les scores LUM et IME pourraient être utilisés pour la validation de la partie « stratégies de lecture » de la fiche.** Le temps de passation est un peu long.

« **Compréhension** » : L'épreuve CL évalue la compréhension de phrases (aspect syntaxique).

**Elle ne peut pas être utilisée pour la validation de la rubrique « compréhension ».**

## L2MA

- Auteurs : CHEVRIE-MULLER C., MAILLART C., SIMON A.M , FOURNIERS S.,
- Date de parution : 1997
- Éditeur : ECPA

### Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuves, scores :  
1- Lecture stratégie : lecture de mots réguliers, irréguliers, logatomes. (peu d'items)  
Pas de score global mais un score pour chaque sous épreuve. Pas de prise en compte du temps de lecture.  
2- Lecture compréhension : appariement phrases / image (6 cartes images, 6 cartes textes), complétion de phrase avec choix multiple, appariement phrases images (morphosyntaxe), remise en ordre d'un texte.  
Scores par épreuve.
- Temps de passation : 70 à 90 minutes pour l'ensemble de la batterie (2 séances de 30 à 45 minutes)
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 339 enfants de CE2 à CM2

### Conclusion

« **Stratégies de lecture** » : L'épreuve ne permet pas d'obtenir de score global en lecture (scores par épreuves), le temps de lecture n'est pas pris en compte.

« **Compréhension** » : L'épreuve de compréhension de texte (remise en ordre d'un texte) a été jugée difficile (effet plancher) par les auteurs de la version 2010 (elle a été remplacée par une épreuve de questions sur un texte). Les autres épreuves concernent la compréhension de phrase (aspect syntaxique).

**Nous ne pouvons pas retenir cette batterie pour la validation des rubriques de la fiche.**

## L2MA 2

- Auteurs : CHEVRIE-MULLER C., MAILLART C., SIMON A.M , FOURNIERS S.,
- Date de parution : 2010
- Editeur : ECPA

### Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuves, scores :  
1- Lecture stratégie : identification de mots et pseudo-mots, étude des variables lexicalité et régularité. Prise en compte du temps de lecture. Scores par épreuve, pas de

score global en stratégies de lecture. Passation informatisée.

2- Maîtrise des graphèmes : lecture de pseudo-mots et de mots avec étude des différentes graphies. Passation informatisée

3- Compréhension : Lecture flash (complétion de phrases avec choix multiple) Mesure du temps. Passation informatisée

4- Compréhension d'un texte : questions sur un texte.

5- Compréhension morphosyntaxique : Appariement phrase / image. Passation informatisée

6- Compréhension de phrases : appariement phrase / image (histoire en image pré-ordonnée)

- Temps de passation : pas de données.
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 96 enfants de 7 à 11 ans

### **Conclusion**

**Ce test nécessite une passation informatisée, nous ne disposons pas du logiciel.**

## **D'ORLEC**

- Auteur : LOBROT M.
- Date de parution : 1967
- Éditeur : EAP

### **Description**

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : non
- Type d'épreuve, scores :  
L1: lecture de texte (2fois) puis questions de compréhension  
Score en lecture : seule la vitesse est prise en compte pour le score, les erreurs sont transcrites pour une analyse qualitative  
Score de compréhension (questions)  
Score d'efficacité (formule prenant en compte les 2 indices)  
L2 : lecture silencieuse de mots présentés en liste, cocher les pré-noms  
L3 : phrases à compléter avec des mots donnés  
L4 : QCM sur un texte lu  
Scores de compréhension par épreuve : profil à reporter sur un graphique avec présentation en quartiles.  
Pas de score global
- Temps de passation : passation collective possible
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : non renseigné

### **Conclusion**

Les épreuves et les normes sont trop anciennes.

**Nous ne pouvons retenir ce test pour la validation des rubriques de la fiche.**

## TIME2

- Auteur : ECALLE J
- Date de parution : 2004
- Éditeur : ECPA

### Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuve, scores :  
1- entourer le mot énoncé par l'examineur parmi des distracteurs (5 items)  
2- entourer le mot qui correspond à l'image parmi des distracteurs (5 items)  
3- association de mots  
Score par épreuve et non pas score global en lecture.
- Temps de passation : Passation semi collective possible, 15 à 30 minutes
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 933 enfants de 6 à 8 ans

### Conclusion

Le test sature à partir de 8 ans (cf p25 du livret), il n'est donc pas assez discriminant.

**Nous ne pouvons retenir ce test pour la validation des rubriques de la fiche.**

## TIME3

- Auteur : ECALLE J
- Date de parution : 2006
- Éditeur : ECPA

### Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuve, scores :  
1- entourer le mot qui correspond à l'image parmi des distracteurs (5 items)  
2- association de mots
- Temps de passation : Passation collective possible, 30 minutes
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 1706 enfants du CE1 à la 3ème

### Conclusion

« **Stratégies de lecture** » : L'épreuve 1 donne un score global en lecture mais sans prise en compte de la vitesse.

« **Compréhension** » : L'épreuve 2 donne un score en compréhension lexicale uniquement.

**Nous ne pouvons retenir ce test pour la validation des rubriques de la fiche.**

## Annexe 5 : Inventaire des tests et des épreuves de tests diagnostiques d'orthographe

### ANALEC

- Auteur : INIZAN A.
- Date de parution : 1991
- Éditeur : EAP

#### Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : non
- Type d'épreuves, scores :
  - 1- Dictée de phrases (cotation : usage, phonétique, règles)
  - 2- Dénomination écrite
  - 3- Épreuve de combinatoire : dans une liste de 16 mots, barrer, encercler ou encadrer une partie du mot (ex : dans les mots de la liste, encercler le son /in/ quand il est écrit comme dans mince, l'encadrer quand il est écrit comme dans bain, barrer les mots dans lesquels on n'entend pas /in/)
- Temps de passation : 30 à 45 minutes pour l'ensemble des épreuves (lecture et orthographe)
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 566 enfants de 8 à 15 ans.

#### Conclusion

Ce test ne fait pas référence au modèle à deux voies.

Les épreuves sont trop éloignées de celle du test de repérage ; les scores sont difficilement confrontables à ceux du test de repérage.

**Ce test ne peut pas être retenu pour la validation du test de repérage en orthographe.**

### BALE

- Auteurs : JACQUIER-ROUX M., LEQUETTE C., POUGET G., VALDOIS S., ZORMAN M.
- Date de parution : 2010
- Éditeur : laboratoire Cogni-sciences

#### Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuves, scores :
  - 1- Dictée de mots réguliers simples et complexes, de mots irréguliers et de non-mots bisyllabiques et trisyllabiques. Scores par sous-épreuves, pas de score global

## 2- Dictée de phrases (CM2)

- Temps de passation : dictée de mots et non-mots rapide
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 669 enfants du CE1 au CM2

### **Conclusion**

L'épreuve de dictée de mots et de non-mots se rapproche de celle du test de repérage et permettrait une validation par sous-épreuves. En revanche, la BALE ne propose pas de score total.

**Nous pouvons retenir cette épreuve pour la validation des sous-épreuves du test de repérage en orthographe.**

## **BELEC**

- Auteurs : MOUSTY P., LEYBAERT J., ALEGRIA J., CONTENT A., MORAÏS J.,
- Date de parution : 1994
- Editeur : Laboratoire de Psychologie expérimentale, ULB

### **Description**

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuve, scores :  
Epreuve ORTHO 3 : l'enfant doit écrire des mots dans des phrases lacunaires lues par l'adulte.  
Score : calcul du taux de réussite pour chaque type de graphie particulière puis analyse de la nature des erreurs.
- Temps de passation : 3 séances de 40 minutes (dont une séance d'orthographe).
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 217 enfants de 2ème et 4ème années primaires (correspondant au CE1 et au CM1)

### **Conclusion**

Il n'y a pas d'étalonnage pour le CE2. Le temps de passation est trop long.  
L'aide contextuelle entre en jeu puisque les mots à écrire sont intégrés dans des phrases.

**La BELEC ne peut donc pas être retenue pour valider le test de repérage en orthographe.**

## **BELO**

- Auteurs : PECH-GEORGEL C., GEORGE F.
- Date de parution : 2006
- Editeur : Solal

## Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuves, scores : Dictée de syllabes, de mots réguliers et de phrases.  
Score : Score par épreuve.  
Dictée de syllabes : 1 point par syllabe quand elle est phonologiquement acceptable.  
Dictée de mots et de phrases : 1 point par mot correctement orthographié.
- Temps de passation : 30 à 45 min
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 371 élèves de fin CP à fin CE1 dont 102 élèves de CE1

## Conclusion

L'épreuve de dictée de syllabe et de mots est rapide et proche de celle du test de repérage. Cependant, il manque une dictée de mots irréguliers. L'épreuve ne comporte pas assez d'items.

**Cette batterie ne peut être retenue pour valider le test de repérage en orthographe.**

## Chronosdictées

- Auteurs : BANEATH B., BOUTARD C., ALBERTI C.
- Date de parution : 2006
- Editeur : Orthoéditions

## Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuves, scores :  
Transcription de texte :  
La dictée « A » est une dictée sans contrainte temporelle (lue par le praticien)  
La dictée « B » est une dictée enregistrée qui impose de suivre un rythme.  
Scores : phonétique, segmentation, usage, syntaxe, omissions, total.
- Temps de passation : rapide, 10 min environ.
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 953 enfants du CE1 à la 3ème.

## Conclusion

La situation de test trop éloignée de celle du test de repérage puisque c'est une épreuve de transcription de texte. Ceci implique :

- des difficultés supplémentaires (mémoire, mise en jeu de compétences morphosyntaxiques)
- une aide du contexte

Les scores sont calculés par types d'erreurs. Ceux-ci sont difficilement comparables aux scores au test de repérage.

**Nous ne pouvons pas retenir ce test pour la validation du test de repérage en orthographe.**

### Le petit poucet

- Auteurs : DE PLAZAOLA C., GAUTHIER F., ARISCAUD M.F., PECH-GEORGEL C.
- Date de parution : 2003
- Éditeur : Solal

#### Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuve, scores : Transcription de texte ; analyse qualitative des erreurs : phonologiques, sémantiques, morphosyntaxiques, d'usage
- Temps de passation : rapide
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 375 élèves de CE1 à CM2

#### Conclusion

La situation de test trop éloignée de celle du test de repérage puisque c'est une épreuve de transcription de texte. Ceci implique :

- des difficultés supplémentaires (mémoire, mise en jeu de compétences morphosyntaxiques)
- une aide du contexte

Les scores sont calculés par types d'erreurs. Ceux-ci sont difficilement comparables aux scores au test de repérage.

**Nous ne pouvons pas retenir ce test pour la validation du test de repérage en orthographe.**

### L2MA

- Auteurs : CHEVRIE-MULLER C., MAILLART C., SIMON A.M , FOURNIERS S.,
- Date de parution : 1997
- Éditeur : ECPA

#### Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuves, scores :
  - 1- Dictée de logatomes. Score : un point par syllabe correcte.
  - 2- Dictée de texte « Le Corbeau ». Scores : phonétique, usage, grammaire et score total
  - 3- Rédaction d'un texte sur l'histoire des ours (épreuve facultative). Prise en compte du nombre de mots, de thèmes, de verbes, de temps différents et de marqueurs négatifs.

- Temps de passation : 70 à 90 minutes pour l'ensemble de la batterie (2 séances de 30 à 45 minutes)
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 339 enfants scolarisés du CE2 au CM2 (dont 124 en CE2), par classe d'âge et par classe scolaire.

### **Conclusion**

Les épreuves de dictée de texte et de récit écrit sont trop éloignées de l'épreuve du test de repérage. De plus, elles font intervenir des capacités que nous ne cherchons pas à tester (mémoire, compétences morphosyntaxiques). L'aide contextuelle fausse également les résultats obtenus.

L'épreuve de dictée de logatomes se rapproche de celle du test de repérage.

Il manque une épreuve de dictée de mots.

**Cette batterie ne peut donc pas être utilisée pour valider le test de repérage en orthographe.**

### **L2MA 2**

- Auteurs : CHEVRIE-MULLER C., MAILLART C., SIMON A.M , FOURNIERS S.
- Date de parution : 2010
- Editeur : ECPA

### **Description**

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : oui
- Type d'épreuves, scores :  
 1- Dictée de texte « Le Corbeau ». Scores : phonétique, usage, grammaire et score total  
 2- Dictée de phrases. Score lexique-morphologie et score grammaire, score total.  
 3- Dictée de logatomes et mots avec contrôle de la complexité des graphèmes. Score pour les logatomes et score pour les mots. Score total  
 4- Récit écrit
- Temps de passation : Absence de données
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : 96 enfants de 7 à 11 ans

### **Conclusion**

**Ce test nécessite une passation informatisée, nous ne disposons pas du logiciel.**

### **D'ORLEC**

- Auteur : LOBROT M.
- Date de parution : 1967
- Éditeur : EAP

## Description

- Références théoriques au modèle de lecture et d'écriture à 2 voies : non
- Type d'épreuve, scores :  
O1 : dictée de 10 phrases, pour la cotation, considérer l'orthographe phonétique  
O2 : dictée de mots, pour la cotation considérer l'orthographe correcte du mot  
O3 : dénomination écrite, pour la cotation, considérer l'orthographe correcte du mot  
O4 : épreuve d'orthographe syntagmatique
- Temps de passation : passation collective possible
- Taille de l'échantillon pour l'étalonnage : non renseignée

## Conclusion

Ce test est trop ancien, il ne fait pas référence au modèle à deux voies et les épreuves sont trop éloignées de l'épreuve du test de repérage.

**Nous ne pouvons retenir cette batterie pour la validation du test de repérage en orthographe.**

## **Annexe 6 : Courrier de demande d'autorisation à Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Nord**

A l'attention de l'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Education Nationale du Nord

Lille, le 22 février 2011

Objet : Demande d'autorisation d'intervention dans des écoles de zone rurale du Nord dans le cadre d'un mémoire d'orthophonie

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous sommes deux étudiantes en troisième année d'orthophonie à l'Institut de Lille et travaillons dans le cadre de notre mémoire sur la poursuite de l'élaboration et de la validation d'un outil de repérage des troubles du langage écrit en fin de CE1 et début de CE2. Ce travail s'effectue sous la direction de Mme le Dr Weens, Médecin Conseiller Technique et de Mme Ravez, orthophoniste à Mons-en-Baroeul et enseignante à l'Institut d'Orthophonie de Lille.

La création de cet outil répond à une demande de la part d'enseignants. Il leur est destiné et leur permettra de repérer les élèves présentant une faiblesse d'une ou des deux voies de lecture et d'écriture, rapidement et simplement. Ceci afin de les orienter vers le médecin de l'Education Nationale qui pourra proposer aux parents des examens complémentaires et une éventuelle orientation vers les professionnels adaptés.

Une première validation a déjà été effectuée en zone urbaine, Seine et Marne, et en ZUS, Mons-en-Baroeul. L'outil a suscité un réel enthousiasme de la part des enseignants qui ont apprécié sa passation rapide et sa correction simple et qui continuent à l'utiliser aujourd'hui.

L'objectif de notre travail est de poursuivre la validation de l'outil en zone rurale auprès de 120 enfants en fin de CE1-début CE2.

Aussi, nous nous permettons de vous solliciter pour vous demander l'autorisation d'intervenir dans des écoles élémentaires de zone rurale du département du Nord afin d'effectuer ce travail.

Cet outil de repérage est composé de :

- Une fiche de liaison de lecture à remplir par l'enseignant de CE1 en fin d'année scolaire pour renseigner son collègue de CE2 sur le niveau de lecture de chaque enfant.
- Un test d'orthographe à effectuer en début de CE2.

Nous envisageons de rencontrer les équipes enseignantes dès mai 2011 pour leur présenter notre démarche. Une autorisation sera également demandée aux parents des enfants qui seront évalués. Ensuite, la validation de l'outil s'effectuera en deux étapes :

- La fiche de liaison : elle sera remise début juin aux enseignants de CE1 afin qu'ils la remplissent pour chaque enfant de leur classe. Dès septembre, nous la validerons grâce à la passation individuelle d'un test diagnostique de lecture (*l'outil reste à déterminer et la durée de passation sera d'approximativement 15 à 30 minutes par enfant*).
- Le test d'orthographe : les enseignants de CE2 ou nous-mêmes le ferons passer aux enfants entre la rentrée scolaire et les vacances de la Toussaint, La passation sera collective et durera environ 15 minutes. La passation du test diagnostique, quant à elle, sera effectuée par nous-mêmes (*l'outil reste à déterminer et la durée de passation sera d'approximativement 15 à 30 minutes par enfant*).

Notre travail sera l'occasion d'échanger avec les équipes enseignantes sur les troubles du langage écrit et la dyslexie / dysorthographe en particulier. Nous pouvons en effet envisager une intervention sur le sujet. Par ailleurs, nous transmettrons en fin d'année nos résultats aux médecins de l'Education Nationale locaux ainsi qu'aux parents des élèves rencontrés afin que ceux-ci bénéficient du test de repérage.

Pour la validation de notre outil en zone rurale, nous avons prédéterminé les circonscriptions dans lesquelles nous pourrions intervenir. Nous nous sommes tout d'abord reportées aux critères de l'INSEE pour lister les communes rurales du Nord. Puis nous nous sommes basées sur deux critères :

- d'une part les effectifs des écoles que nous avons partiellement recueillis sur les sites internet des communes. Il serait en effet préférable de travailler avec des classes d'effectif suffisamment important pour réduire le nombre de classes et ainsi limiter l'incidence de l'étude sur les emplois du temps des enseignants. En fonction des effectifs, nous interviendrions dans 5 à 7 classes dans probablement autant d'écoles.
- d'autre part l'accessibilité des communes rurales.

Nous avons ainsi retenu les circonscriptions de **Lille 2 Loos, Lille 3 Ronchin et Lille 3 Wattignies**.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations distinguées.

Delphine Boutin, Anne-Laure Quillien-Fauchille

## **Annexe 7 : Lettre d'information destinée aux parents et demande d'autorisation parentale**

Etudiantes en orthophonie à l'Institut de Lille, nous travaillons dans le cadre de notre mémoire de fin d'études sur le repérage des troubles du langage écrit en fin de CE1 et début de CE2. Nous travaillons avec l'accord de l'Inspecteur d'académie et de Mr / Mme ..... , Inspecteur / Inspectrice de l'Education Nationale.

Notre travail consiste en l'élaboration et la validation d'un outil permettant aux enseignants de repérer puis d'orienter les enfants en difficulté vers le Médecin de l'Education Nationale. Repérer au plus tôt les difficultés d'un enfant en lecture et écriture permet une prise en charge rapide. Ainsi la gravité et le retentissement des troubles sur l'ensemble des apprentissages scolaires seront limités.

L'outil de repérage est composé de 2 parties : une partie concernant la lecture et une partie concernant l'orthographe.

La validation consiste à mettre en parallèle les scores à notre test de repérage à des scores obtenus grâce à des épreuves de tests diagnostiques afin de confirmer la qualité de notre outil. Nous avons pour objectif de tester 120 élèves pour que notre test ait une valeur statistique.

Nous interviendrons dans ce cadre dans la classe de votre enfant, aussi nous nous permettons de solliciter votre autorisation pour sa participation à notre projet. Vous trouverez le formulaire de consentement ci-dessous.

Les passations auront lieu entre septembre et décembre 2011 et consisteront en une dictée collective puis en des évaluations individuelles rapides. Conformément à la déontologie en vigueur, cette évaluation sera couverte par l'anonymat. Nous vous ferons part des résultats de l'étude individuellement à l'issue de celle-ci.

Nous vous remercions pour votre coopération et nous vous prions de recevoir l'expression de nos salutations les meilleures.

Delphine Boutin, Anne-Laure Quillien-Fauchille

**Formulaire de consentement destiné aux parents :**

Je soussigné(e) ..... autorise / n'autorise pas mon  
fils / ma fille ..... à participer à la passation des épreuves de  
lecture et d'orthographe dans le cadre du mémoire d'orthophonie d'Anne-Laure Fauchille  
et Delphine Boutin.

*Renseignements complémentaires qui resteront strictement anonymes :*

Votre enfant a-t-il été suivi en orthophonie ? Si oui à quel âge ?.....  
Est -il actuellement suivi en orthophonie ? Si oui, pour quel motif ?.....  
.....

Votre enfant a-t-il déjà doublé ? .....  
Si oui, quelle classe ?.....  
Votre enfant a-t-il bénéficié d'un passage anticipé ? .....  
Si oui, quelle classe n'a-t-il pas faite ?.....

**Date et signature des parents**

## **Annexe 8 : Courrier de retour des résultats adressé aux parents**

Lille, le 06 mars 2012

Objet : Résultats obtenus par votre enfant à notre étude

Madame, Monsieur,

Etudiantes en orthophonie à l'Institut de Lille, nous avons sollicité votre autorisation en début d'année scolaire pour la participation de votre enfant à une étude portant sur le repérage des troubles du langage écrit en début de CE2.

Sur la base des résultats obtenus, nous avons classé les élèves en deux groupes :

- Les élèves dont tous les scores sont dans la norme
- Les élèves en difficulté à une ou plusieurs épreuves.

Comme convenu, nous vous faisons part des résultats obtenus par votre enfant.

Les scores obtenus par PRENOM NOM au test d'orthographe sont dans la norme pour sa tranche d'âge.

Les scores obtenus par PRENOM NOM au test d'orthographe montrent qu'il / elle est en difficulté à une ou plusieurs épreuves.

Aussi, nous vous conseillons de vous rapprocher du médecin de l'Education Nationale qui a en charge l'école de votre enfant, le Dr .... (n° de tel), qui a reçu l'intégralité des résultats de la classe de votre enfant. Un bilan médical pourra ainsi vous être proposé pour votre enfant. Il permettra de faire un point sur ses difficultés et sera éventuellement suivi de demande de bilans complémentaires.

Nous vous remercions pour votre coopération et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Delphine Boutin et Anne-Laure Quillien-Fauchille